

Question écrite de Monsieur COURARD, Sénateur, à la Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères et des Questions européennes.

Concerne : COVID – Détenus au Bahreïn

Selon certaines informations, l'aggravation de la propagation du COVID-19 à Bahreïn qui se propage dans les prisons, serait très préoccupante.

Il me revient également que les conditions d'hygiène et de santé dans les prisons de Bahreïn auraient été qualifiées de préoccupantes par la récente résolution du Parlement Européen sur la situation des droits de l'homme au Royaume de Bahreïn.

Ce texte aurait été adopté par une grande majorité le 11 mars 2021.

On sait également qu'en avril dernier, le **Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme** a invité les états à libérer les personnes détenues sans fondement juridique telles que les prisonniers politiques ou ceux détenus pour des opinions divergentes ou critiques, dans le but de précisément éviter une situation similaire à celle que nous rencontrons aujourd'hui dans les prisons bahreïnes.

Le **Centre Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (ECDHR)** sollicite notre attention par rapport à cette problématique interpellante.

Selon lui, il est important de prendre en considération l'urgence de la situation et le **risque sanitaire** que cela représente pour les prisonniers politiques et les prisonniers de conscience actuellement détenus.

Il serait notamment urgent de fournir les soins médicaux nécessaires aux détenus positifs au covid et à libérer immédiatement ceux qui n'ont pas été infectés par le virus.

Par ailleurs, les détenus en question qui ont contracté le COVID-19 devraient immédiatement bénéficier de soins médicaux adaptés.

Cette question relève de la compétence du Sénat, les entités fédérées disposant de compétences en matières internationales. La gestion de la pandémie qui frappe le monde relève également, à mon sens de tous les niveaux de pouvoir.

Disposez-vous d'informations complémentaires sur cette situation dramatique que vivent les détenus en question ?

Quel est l'état de la question ? Des contacts sont-ils pris avec vos collègues des autres niveaux de pouvoir pour répondre à cette situation ?

Philippe COURARD
Sénateur